

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR - CGV



\*by Ciela Village

## AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER, REGLEMENT INTERIEUR

### Article 1. Accès

Le fait de pénétrer dans le parc, soit à titre individuel, soit en groupe, à titre onéreux ou non, implique obligatoirement l'acceptation sans réserve du règlement intérieur.

La vente de billets est réalisée dans la limite des places disponibles. La Direction se réserve donc le droit de refuser à l'accès au parc.

Les visiteurs doivent obligatoirement se soumettre au contrôle des billets et d'identité à la réception et sur le parc aquatique. Ainsi, pour bénéficier de certains tarifs, les enfants doivent justifier de leur âge.

L'accès au parc AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER avec des billets acquis auprès d'autres revendeurs que ceux agréés par AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER n'est pas autorisé. Le visiteur est tenu de porter son bracelet d'accès durant toute la visite. A défaut de bracelet ou avec un bracelet non valable, le visiteur sera reconduit vers la sortie. Chaque bracelet coupé n'est plus valable sur le parc.

Chaque membre du personnel de AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER est habilité à faire respecter le présent règlement et, en cas de manquement, à procéder à l'expulsion, sans qu'aucune compensation ne puisse être demandée.

L'accès au parc AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER est interdit aux enfants de moins de 12 ans s'ils ne sont pas accompagnés par leurs parents et sous constante surveillance. Au-delà de cet âge et jusqu'à 16 ans, ils doivent savoir obligatoirement nager et sous la responsabilité d'une personne majeure. En aucun cas notre personnel n'est considéré comme responsable.

### Article 2. Propreté

Les visiteurs du Parc AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER sont priés de respecter le parc :

- En déposant vos chaussures à l'entrée dans les casiers ou étagères prévues à cet effet. Nous déclinons toute responsabilité de vol (Attention : ne pas laisser de chaussures de valeur à l'entrée, elles pourraient être volées),

- En passant dans les pédiluves,
- En prenant une douche,
- En déposant les papiers, détritrus dans les poubelles.

Le passage par les douches et pédiluves est obligatoire avant d'entrer dans les bassins. L'entrée pourra être refusée à toute personne ne remplissant pas des conditions d'hygiène normale ou porteuse d'une maladie aux yeux, de plaie ou de pansement.

Pour la baignade, seuls les maillots et slips de bains sont acceptés. Il est interdit de porter des t-shirts, des maillots de corps ou tout autre article d'habillement, à l'exclusion du maillot de bain.

### **Article 3. Règles de Sécurité et de bonnes conduites**

Les consignes de sécurité affichées ainsi que les conseils dispensés verbalement par le personnel de AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER, doivent obligatoirement être respectés. Lorsqu'une attraction est fermée au public, il est interdit de pénétrer dans son périmètre. La Direction décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cette règle.

La Direction décline toute responsabilité quant aux vols ou dégradations des biens des visiteurs, sur le parc. La pratique des activités est interdite à toute personne ayant consommée de l'alcool ou toute substance pouvant altérer ses capacités. Vous devez être en pleine possession de vos moyens physiques et intellectuels pour prendre part à toutes les activités / attractions (toboggans...).

Il est interdit :

- D'apporter un pique-nique ou des boissons à l'intérieur du parc aquatique;
- De manger ou boire à hors zone réservée à cet effet ;
- De fumer sur les espaces intérieurs et extérieurs (sauf zones prévues à cet effet), d'apporter des narguilés, chichas ou autres pipes à eau ;
- De pratiquer l'apnée, plonger et/ou de se pousser à l'eau ainsi que de courir autour des bassins, de jouer à des jeux violents ou bruyants ;
- D'introduire et de porter des masques en verre, des palmes ou tout autre objet pouvant représenter un danger pour les utilisateurs ou les installations du Parc Aquatique ;
- De former des groupes pouvant troubler la libre circulation des utilisateurs;
- De circuler au sein des zones humides en chaussures de ville, baskets etc. ;

- De pratiquer le naturisme ;
- De détourner l'utilisation normale des pédiluves et installations;
- De jouer avec tout objet contondant et de jeter tout objet dans l'eau ;
- De faire usage d'équipements musicaux ou d'instruments de musique et d'utiliser sifflets, sirènes ou tout autre objet bruyant ;
- De rentrer en trottinettes, vélos ou d'amener son propre mobilier (transats...)...
- De grimper aux installations et à tout aménagement du Parc Aquatique ;

Il est obligatoire pour les personnes ne sachant pas nager de porter des brassards.

Le non-respect de ce règlement, après mise en demeure de s'y conformer restée infructueuse, pourra entraîner l'exclusion définitive.

#### **Article 4. Les groupes**

- La garde de leurs vêtements sera sous la responsabilité exclusive de leurs encadrants.
- À la sortie, le responsable du groupe doit s'assurer qu'il laisse la zone propre, sans débris ni détérioration.
- Le dirigeant ou l'accompagnateur d'un groupe est responsable vis-à-vis de l'établissement, des dégâts ou gênes occasionnés par les personnes dont il a la charge.
- À l'entrée sur les plages les éducateurs et animateurs sont tenus de se présenter aux surveillants aquatiques, de trier les enfants nageurs et non-nageurs de façon nominative, de leur donner un signe distinctif et de transmettre les effectifs et l'heure de départ.
- Pendant toute la durée du séjour dans l'établissement, les responsables du groupe doivent assurer la surveillance de leurs effectifs et faire respecter le règlement intérieur.
- Les groupes seront accueillis sur réservation et après validation par la direction en fonction de la fréquentation journalière.
- Les groupes sont tenus d'appliquer les taux d'encadrement légaux soit un adulte pour 8 enfants de 6 ans et plus, un adulte pour 5 enfants de moins de 6 ans.
- Avant d'accéder aux bassins, le responsable du groupe prend connaissance du règlement intérieur du parc.
- Les groupes ont accès aux cabines individuelles et aux casiers vestiaires selon les disponibilités.
- Le responsable du groupe prévient les surveillants aquatiques de son départ du parc.

## Article 5. Les toboggans

Pour les toboggans « Halfpipe » et « Turbo Cyclone » des bouées spéciales sont obligatoires. Elles sont mises à votre disposition gratuitement, vous trouverez 3 types de bouées différentes : des bouées simples, des bouées doubles et des bouées triples.

### Conditions d'accès :

- Aqualoop : Poids entre 50kg et 120 Kg / Taille 120 cm minimum.
- Halfpipe : 120 cm et 10 ans minimum / Position assise en bouée simple / Poids bouée simple : max 120kg ; poids bouée double : max 180 kg.
- Turbo Cyclone : moins de 10 ans uniquement accompagné d'un adulte/ Taille 120 cm minimum /position assise en bouée simple ou double. Poids bouée simple : max 120kg ; poids bouée double : 180 kg max.
- Family Slide : 120 cm et 10 ans minimum /Position assise en bouée simple, double ou triple. Poids par bouée : max 270kg.
- Pentagliss Multihill-Anaconda : moins de 10 ans uniquement accompagné d'un adulte.
- Pentagliss Hillracer-Super Anaconda/ Viper : moins de 10 ans uniquement accompagné d'un adulte.

L'utilisation de tous les toboggans peut entraîner l'usure des vêtements de bain. L'utilisation de toutes les attractions et dispositifs annexes se fait à vos propres risques. Les personnes souffrant d'une affection cardiaque ou dorsale ainsi que les femmes enceintes ne sont pas admises sur les toboggans.

## Article 6. Animaux

Aucun animal n'est autorisé à entrer dans le périmètre de AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER à l'exception des animaux accompagnants les personnes handicapées.

## Article 7. Casiers

Sans préjudice de la responsabilité de AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER, l'utilisation des casiers s'effectue sous la responsabilité des usagers.

Les casiers non libérés feront l'objet d'une ouverture par le personnel. Il conviendra de signaler les objets de valeur retrouvés (portefeuilles, mobiles, clés de voiture,...) en appelant la réception, et de ne pas les laisser aux vestiaires.

La direction décline toute responsabilité en cas de vol même si le casier a été fracturé ou forcé. Toute perte de clé sera facturée 10 €.

### **Article 8. Bains de soleil**

Il est strictement interdit de réserver les bains de soleil avec vos effets personnels ou autres moyens (serviettes, vêtements...) si vous ne restez pas au parc AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER. Le personnel du parc AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER se réserve le droit d'enlever toute serviette et/ ou vêtement posés sur les bains de soleil au-delà de 2h00 sans la présence d'une personne. Ces effets seront déposés au poste des maîtres-nageurs.

### **Article 9. Expulsion**

Tout vol, non-respect du Règlement Intérieur et des Conditions Générales de Ventes, dégradation, bagarre, fait frauduleux, criminel ou injurieux, à l'égard des visiteurs, du personnel ou des biens appartenant au parc AQUA'ARDÈCHE

DOMAINE LE POMMIER, donnera lieu à l'expulsion immédiate du fauteur de trouble et/ ou poursuite par les forces de l'ordre.

Le visiteur doit adopter une attitude correcte et un comportement courtois vis-à-vis des autres personnes, sous peine de se voir expulsé du parc.

En cas de trouble de la part d'un groupe, AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER se réserve le droit d'expulser l'ensemble du groupe, accompagnateurs et membres.

En cas d'inobservation d'une des règles énoncées ci-dessus, la Direction, non seulement déclinera toute responsabilité, mais se verra dans l'obligation d'inviter tout contrevenant à quitter immédiatement le parc AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER sans pour cela être tenue de rembourser le prix d'entrée ou de valider une nouvelle entrée.

Le démarchage et la distribution de prospectus sont interdits à l'intérieur du Parc AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER.

### **Article 10. Stationnement**

L'accès à AQUA'ARDECHE DOMAINE LE POMMIER est interdit en véhicule en haute saison, un parking à l'entrée du Domaine est mis à votre disposition gratuitement pour les visiteurs du parc AQUA'ARDÈCHE DOMAINE LE POMMIER. Nous mettons à votre disposition gratuitement le petit train au départ de la réception vers le parc aquatique.

### **Article 11. Horaires et fermeture**

La Direction se réserve le droit de modifier les horaires d'ouverture du parc et/ou des attractions.

En cas d'intempéries, la Direction se réserve le droit de modifier les horaires d'ouverture du parc et/ou des attractions sans qu'aucune compensation financière ne puisse être demandée par les visiteurs.

La Direction se réserve le droit de fermer des attractions pour des raisons de sécurité ou autres.

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

### **1. Acquisition d'une entrée**

Au moment d'acheter une entrée, l'acheteur accepte les dispositions relatives à la sécurité, l'accès et les règlements supplémentaires concernant la visite au centre: les entrées peuvent s'obtenir sur la page web officielle [www.aqua-ardeche.com](http://www.aqua-ardeche.com) ou à la réception du Domaine le Pommier. De la même manière, l'acheteur est parfaitement conscient que dans le cas où ces règlements ne soient pas respectés, l'accès au centre lui sera interdit sans aucun droit à indemnité (compensation). De plus, les utilisateurs déclarent avoir la capacité légale nécessaire pour accepter (être lié) aux présentes conditions générales de vente, de même que pour utiliser et, dans ce cas, passer un contrat à travers de la page web, dans les mêmes conditions indiquées. En référence aux conditions, les utilisateurs déclarent les connaître, les comprendre et les accepter dans leurs totalités. Les utilisateurs déclarent que toute l'information fournie pendant l'utilisation de la page web, et spécialement durant le processus de vente/achat des entrées est véridique, complète et précise.

### **2. Personnalisation de l'entrée et son identification**

Les entrées sont personnelles et non transférables. Les entrées doivent se protéger contre la détérioration occasionnée par l'eau ou d'autres matériaux liquides.

Il est strictement interdit de modifier ou de copier les entrées. Chaque entrée est réservée à la personne dont le nom et prénom figure sur celle-ci. A l'entrée du parc, il vous sera demandé votre carte d'identité ou passeport, ce qui permettra l'identification de la personne. Le parc peut également vérifier la validité de votre entrée grâce à un lecteur de code-barres.

Une fois votre billet acheté, il ne pourra être ni repris, ni échangé, ni remboursé pour quelque raison que ce soit.

### 3. Entrées détériorées

En cas d'images ou de codes-barres détériorés ou illisibles, l'entrée est automatiquement annulée. Si une entrée est falsifiée ou acquise de façon frauduleuse (cela implique la dénonce aux autorités compétentes), le parc se réserve le droit de refuser l'accès de toutes les entrées.

### 4. Impossibilité d'utiliser les entrées pour des raisons étrangères à Aqua'Ardèche

I. Erreur dans l'achat: En cas où l'acheteur se trompe et acquiert une entrée pour un autre centre, l'acheteur n'aura aucun droit à être remboursé.

Durant le processus de vente, à tout moment, il est clairement indiqué le nom du parc en question. Il est très important que l'acheteur vérifie ces données avant de terminer la vente.

II. Fermeture d'Aqua'Ardèche pour changement climatique:

a) Si le client est entré dans le parc, et que celui-ci se trouve dans l'obligation de fermer pour des raisons climatiques, nous ne procéderons à aucun remboursement.

b) Si le client ne peut pas rentrer dans le parc parce que celui-ci est obligé de fermer pour des raisons climatiques ou étrangères au parc, des alternatives seront proposées à l'acheteur.

III. En cas de non utilisation des entrées achetées (selon les conditions de vente décrites ci-dessus): aucun droit de dévolution ne peut être réclamé.

### 5. Annulation et dévolution des entrées

Aucune entrée achetée à travers de le site web [www.aqua-ardeche.com](http://www.aqua-ardeche.com) peut être annulée. Pour ce motif, il est impossible de procéder à la dévolution du montant des entrées.

### 6. Protection des droits d'auteur

Le contenu du site web d'Aqua'Ardèche est intégralement protégé par la Loi sur les droits d'auteur.

En conséquence, toute téléchargement ou copie d'une page ou partie du site web d'Aqua'Ardèche réalisée par tout autre moyen, est propriété de SAS Camping le Pommier (Aqua'Ardèche).

Il est strictement interdit de donner une utilisation commerciale et/ou frauduleuse au site web d'Aqua'Ardèche.



## **7. Limitation de responsabilité**

Aqua Ardèche peut, à sa seule discrétion, décider de fermer l'accès au public, de tout ou partie du Parc Aquatique, aussi longtemps que nécessaire, notamment pour la réalisation de travaux nécessaires à la sécurité et à la protection des visiteurs, ou liés à la maintenance, réparation, rénovation, de tout ou partie des équipements du Parc ou encore en cas de mauvaises conditions météorologiques ou de cas de force majeure contraignant à la fermeture totale ou partielle du Parc.

Aqua'Ardèche Domaine le Pommier s'exempte de toute responsabilité dérivée des dommages et/ou préjudices personnels ou matériels occasionnés par imprudence ou par la non-exécution des normes de comportement et d'utilisation du parc.

Aqua'Ardèche ne garantit pas l'exactitude de l'information figurant sur le site web. Aqua'Ardèche n'est pas responsable des dommages provenant d'erreurs de télécommunication, de problèmes techniques, de défaillance du software ou de manipulations illégales des systèmes informatiques concernés, indépendamment du lieu et de la forme de la perturbation. De même, toute responsabilité liée aux dommages occasionnés par un mauvais fonctionnement, interruptions (maintien inclus) ou une surcharge du système reste exclue.

Les renseignements fournis sur le site web de Aqua'Ardèche doivent être utilisés uniquement à titre privé et ils sont destinés à informer les personnes susceptibles de visiter le parc. Les clients sont prévenus que les informations peuvent être modifiées à tout moment sans avis préalable.

## **8. Droit et juridiction applicable**

Ce contrat appartient exclusivement à la législation française. Les parties renoncent expressément à la juridiction qui pourrait leur correspondre, et se soumettent expressément aux juridictions françaises pour résoudre tout litige qui pourrait survenir dans l'interprétation ou l'exécution des conditions présentes.

## **9. Politique de confidentialité**

Aqua'Ardèche s'engage sérieusement sur ces deux aspects essentiels: la confidentialité et la sécurité des informations qui circulent sur l'internet et qui sont recueillies à la réception lors de l'enregistrement.

Quand vous achetez une entrée, le logiciel de chiffrement SSL codifie les informations avant de les envoyer.

De cette manière, il est impossible qu'une autre personne puisse avoir accès à vos informations personnelles. Aqua'Ardèche s'engage à ne jamais céder à des tiers des renseignements sur les clients achetant les entrées électroniquement. Toute information personnelle sera traitée de façon confidentielle.

Simplement les données nécessaires pour l'achat des entrées seront stockées et pourront être utilisées pour les communications de marketing si l'autorisation a été donnée auparavant.

## **10. Relation client**

Pour toute question ou réclamation entièrement dédiée au suivi de l'achat et de l'utilisation d'un billet, Aqua'Ardèche est joignable par courriel à l'adresse : [contact@aqua-ardeche.com](mailto:contact@aqua-ardeche.com).